



Saint Hélien

Journal d'information municipal - N° 116 - Octobre 2025

Course de caisses à savon 2025

Encore un succès !



Focus

Octobre
Rose



Fête de l'école
Emilie et Germaine Tillion



L'école Saint-Yves
à la Fête du Blé

Jeunesse
Écoles
en fête

Fin d'année
scolaire



Associations

Festival les
Esclaffades

Le rendez-vous
incontournable



Solidarité

Mes Rendez-Vous
PaReNThèse

Bénévolat



ÉDITO DU MAIRE p.3

INFORMATIONS MUNICIPALES p.3

- Compte rendu des séances de Conseil Municipal

FOCUS SUR... p.6

- Samedi 4 Octobre 2025
- Octobre Rose

VIE COMMUNALE p.7

- Mouvements

- Etat civil
- Urbanisme
- Agenda formation
- Mouvements
- Informations générales
- Recensement
- Ceux qui font Saint-Hélen : Nos artisans
- Marché : deux nouveaux venus
- Joutes nautiques 2025 Saint Hélen champion
- Tour de France
- Un défi sportif : La Race Across France

ENFANCE p.12

- École Emilie & Germaine Tillion
- École Saint Yves
- Numérique : soyons vigilant

ASSOCIATIONS p.14

- Les Esclaffades 2025
- APE de l'école publique
- A vos agendas
- Être Vivre et Grandir
- Chasse : une nouvelle saison qui commence !
- Pêcheurs des Quintaines
- Moto club Évasion Hélennoise.
- Association RAM'EN RANCE
- Répertoire des Associations
- Festivités à venir
- Club de l'Amitié : Voyage au Pays Basque
- 3^e éditions de course de caisses à savon
- Comités des Fêtes : agenda

SOLIDARITÉ p.18

- Mes Rendez-Vous PaReNThèse
- Repas des Séniors & des Aînés
- Atelier : l'équilibre en équipe
- P'tit café des aidants

DINAN AGGLO. p.20

- Atlas de la Biodiversité intercommunale

Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Contact : Tél : 02 96 83 21 55

Courriel : mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr

Et pour connaître l'actualité de la commune de Saint-Hélen, connectez-vous avec l'**application CityAll** pour avoir les informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre !

Saint Hélen

Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélen

> mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – 1^{er} adjoint

> finances@saint-helen.fr

Finances, Urbanisme, Agglomération, Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine

> urbanisme@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN – mobilité, agriculture

Olivier TREHEL – urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe

> social@saint-helen.fr

Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, Services périscolaires, Communication, Associations

> ccas@saint-helen.fr

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT – relations avec les écoles, périscolaires, enfance

Aurore PAU – communication, associations

Maël FELIN – 3^{ème} adjoint

Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse.

> technique@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON – SIVOM, villages

Serge RIVIERE – Voirie, suivi des travaux

• **Pour prendre rendez-vous :** 02 96 83 21 55 ou > mairie@saint-helen.fr

• **Réunion de coordination de la municipalité :**

Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

• **Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION :**

Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire

M. Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint, Suppléant.



Marie-Christine PINARD
Le Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Vous ne trouverez pas, dans ce numéro, l'éditorial habituel.

En effet, depuis le **1^{er} septembre 2025**, nous sommes entrés dans la **période préélectorale** qui précède les **élections municipales des 15 et 23 mars 2026**.

Durant ces quelques mois, la loi (**article L52-1 du Code électoral**) nous demande de faire preuve de **neutralité** dans nos communications. Cela signifie que nous devons éviter toute mise en avant des actions ou des réalisations de l'équipe municipale actuelle.

Il est bien sûr possible de continuer à informer sur la **vie locale**, les **événements ou les services du quotidien**, mais sans prendre position ni valoriser le travail de la municipalité sortante.

C'est pourquoi, dans le respect de ces règles, **je m'arrêterai ici pour cet éditorial**.

Merci de votre compréhension et de votre fidélité à la lecture de notre bulletin ! ■

→ Informations municipales

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 27 mai, 26 juin et du 18 septembre 2025. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr

Travaux, budgets, subventions, revalorisation...

1. SCoT Air Energie Climat de Dinan Agglomération

M. Yann Godet, maire de Plouër sur Rance en charge du SCoT au sein de Dinan agglomération, accompagné de Mme Fanny KERJOUAN, sont venus présenter le bilan de la concertation et le projet de SCoT Air Climat Energie.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document qui guide l'aménagement de Dinan Agglomération pour les 15 à 20 prochaines années. Il aide à organiser les constructions, les déplacements, les zones d'activités, la préservation des espaces naturels...

Le volet Air Énergie Climat du SCOT ajoute une dimension essentielle : il prend en compte les enjeux climatiques et énergétiques.

Concrètement, cela signifie :

- Encourager les transports moins polluants et les déplacements doux,
- Promouvoir les énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments,
- Protéger la qualité de l'air, l'eau et la biodiversité,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique (canicules, inondations...).

Ce SCOT Air Énergie Climat permet ainsi de construire un territoire plus durable, plus sain et plus résilient pour les générations futures.

Le conseil a exprimé des réserves concernant la flexibilité nécessaire pour les communes rurales, demandant des dérogations pour favoriser l'accueil de nouvelles familles et le maintien des services locaux.

Il a également souligné la nécessité d'adapter les objectifs de densification aux réalités locales, en proposant des mécanismes

d'ajustement pour les zones constructibles.

La protection de la Forêt de Coëtquen a été demandée, en tant qu'espace stratégique pour le développement durable. ■

2. Restaurant scolaire

Acquisition avec installation d'une sauteuse gaz à relevage électrique, auprès de la société Kerfroid, pour un montant de 6 209,45 € HT. ■

3. Salle des fêtes

Construite il y a plus de 50 ans avec un rafraîchissement début des années 2000, il s'agit de redonner de l'éclat pour les manifestations associatives et événements familiaux.

Une réfection sans transformation lourde pour laquelle il s'agit de refaire les peintures et les rideaux. Les travaux seront réalisés cet automne.

Le devis pour les peintures est validé pour un montant de 7 980,00 € HT. ■

Dans cette première suggestion, nous allons utiliser l'une des couleurs du logo de la commune afin d'ajouter une note de couleur à cet espace public.



BEIGE



VERT FONDÉ

Je vous propose de partir sur un vert foncé sur la partie bar, soubassements et portes. Cette couleur favorise la concentration et la créativité, ce qui en fait une couleur idéale pour un lieu de rencontre et d'échange.

Pour les murs restant, nous allons choisir un beige pour apporter de la chaleur à ce grand espace.

→ Informations municipales

4. Fonds de concours parc roulant SDIS

Le 27 mars dernier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 22) nous informait du projet de mise en place d'un fonds de concours visant à enrayer le vieillissement de son parc roulant.

Son Conseil d'Administration a validé le 11 avril dernier la création de ce fonds volontariste sur la base de 1.50 € par habitant (population DGF) et qui portera sur les exercices 2025 et 2026.

Sur ces bases, notre subvention d'investissement annuelle s'élèverait à 2 458.50 €.

Même si le conseil municipal, à l'unanimité, reconnaît la qualité du travail et de la mission réalisée par le SDIS, il décide de voter contre cette convention relative au fonds de concours pour le parc roulant du SDIS, considérant un investissement déjà important de la commune pour la construction de la caserne à raison de 25 006 €, sur les exercices 2024 et 2025. ■

5. Rénovation énergétique de l'école

Validation pour le lot « menuiseries extérieures » de l'offre de la société AMCP de Saint-Berthevin la Tannière pour un montant de 255 000 € HT soit 306 000 € TTC. ■

6. Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Yves

Comme chaque année, la commune prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée conformément au contrat d'association signé en 1993.

Après calcul du coût d'un élève dans notre école publique, il en ressort les montants suivants pour notre commune (compte administratif 2024), à savoir :

- 2 379,81 € pour un élève en classe maternelle
- 579,41 € pour un élève en classe élémentaire.

Considérant que 62 enfants domiciliés à Saint-Hélen sont scolarisés à l'école Saint-Yves dont 22 en classe de maternelle et 40 en primaire, la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Yves s'élève à 75 532,22 € pour l'année scolaire 2025/2026. ■

7. Subvention Amicale Laïque et APEL

Chaque année, la commune verse aux associations de parents d'élèves (Amicale Laïque pour l'école publique et APEL pour l'école privée) une subvention déterminée en fonction du nombre d'élèves scolarisés à la rentrée de septembre.

Nous avons fixé cette subvention à un montant forfaitaire de 6 € par an et par enfant scolarisé.

Ainsi pour l'année 2025, le montant de ces subventions s'élève à :

- Amicale Laïque 100 enfants x 6 € soit 600 €
- APEL 75 enfants x 6 € soit 450 €. ■

8. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes

L'objectif du Fonds d'Aide aux Jeunes est de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant de faibles ressources, voire nulles, et ainsi de les responsabiliser et les aider à acquérir une autonomie sociale et professionnelle.

La gestion de ce fonds est déléguée aux missions locales et alimenté par une dotation du Département, de la Région et les participations recouvrées auprès des collectivités locales.

Il sera versé la somme de 550 euros au titre de l'année 2025. ■

9. Tarifs cantine et garderie 2025/2026

Il est proposé d'augmenter de 10 centimes chaque prestation :

Cantine

- 3,85 € le repas pour un enfant de la commune
- 4,75 € le repas pour un enfant hors commune
- 2,45 € le repas pour le 3^{ème} enfant et plus d'une même famille de la commune lorsqu'ils sont tous présents
- 2,95 € le repas pour le 3^{ème} enfant et plus d'une même famille hors commune lorsqu'ils sont tous présents

Garderie

- 2,55 € par jour et par enfant de la commune présent le matin
- 3,15 € par jour et par enfant hors commune présent le matin
- 2,95 € par jour et par enfant de la commune présent le matin et soir ou le soir uniquement
- 3,65 € par jour et par enfant hors commune présent le matin et soir ou le soir uniquement
- 1,60 € par jour et par enfant à compter du 3^{ème} enfant présent le matin
- 1,85 € par jour et par enfant à compter du 3^{ème} enfant présent le matin et ou le soir uniquement
- 5,30 € par enfant le quart d'heure supplémentaire commencé.

Le tarif est doublé en cas de non-réservation. ■



→ Informations municipales

Revalorisation de la forêt de Coëtquen

1. Convention de gestion

Dans le cadre du projet de valorisation à vocation touristique en Forêt Domaniale de Coëtquen, une convention de gestion doit être signée avec l'Office National des Forêts (ONF).

Celle-ci a pour objet de définir les modalités de transfert de la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération, de préciser les conditions d'organisation de cette maîtrise d'ouvrage et d'en fixer le terme.

Elle précise également la nature des travaux ainsi que les principes concernant l'entretien des installations en forêt. Le rôle de chacun y est inscrit (ONF et Collectivité)

La présente convention est établie pour une durée de 5 ans.

2. Convention d'occupation temporaire

Elle est complétée par une convention d'occupation temporaire (COT) à destination de la commune, valable pour une période de 10 ans. Cette COT fixera les conditions à travers lesquelles la commune pourra bénéficier de la jouissance des lieux. Elle rappellera également les droits et obligations des deux parties. La COT fait référence aux conditions générales – qui s'imposent au bénéficiaire sans réserve – ainsi que les conditions particulières. Ces dernières sont négociées localement, elles s'appuient sur les spécificités des activités prévues dans le cadre du projet de valorisation de la forêt de Coëtquen. Elle fixe, également, l'état des lieux des surfaces et ouvrages visés. La COT est accordée par l'ONF dans la mesure où l'activité envisagée s'intègre dans la gestion durable forestière, sans compromettre les objectifs fixés dans l'aménagement forestier.

**FORÊT DE
COËTQUEN**

La nouvelle signalétique de la forêt de Coëtquen



3. Subvention LEADER

3 axes de développement pour le projet de revalorisation de la forêt :

- **Phase 1** : Révéler et rendre accessible la forêt en adoptant les meilleures pratiques
- **Phase 2** : Structurer un réseau d'itinéraires multi-pratiques canalisant la fréquentation
- **Phase 3** : Connecter le visiteur à la forêt

2 actions inscrites dans la phase 1 du projet peuvent faire l'objet d'une subvention LEADER, à savoir :

ACTION 1 : TRAVAUX estimés à 43 030 € HT

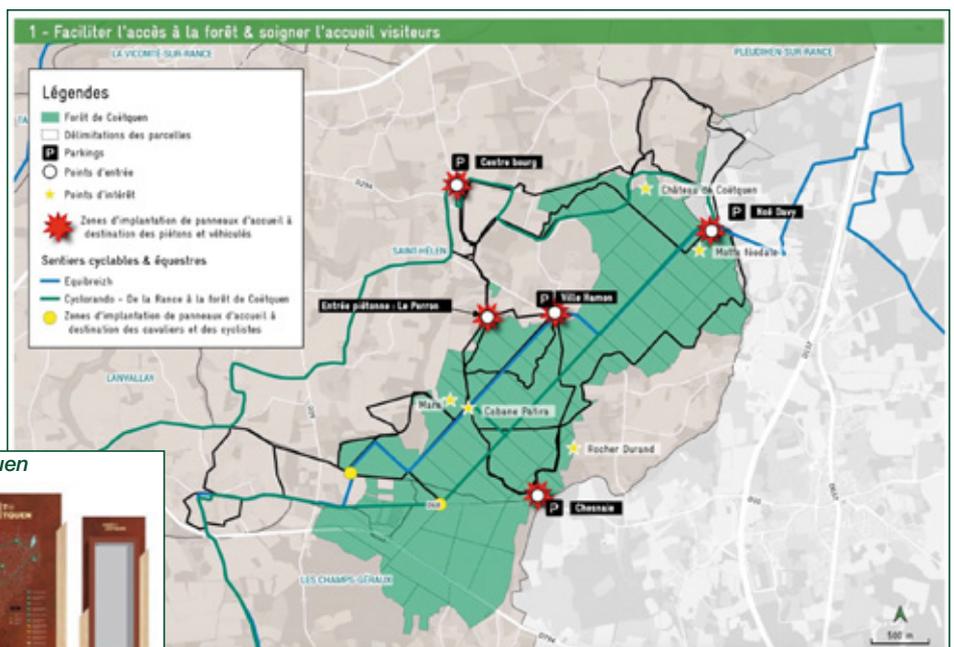
- Lot 1 : Travaux de voirie évalués à 10 530 € HT
- Lot 2 : Travaux parkings et entrées évalués à 32 500 € HT

ACTION 2 : ACHATS estimés à 100 870 € HT

- Lot 1 : Signalétique évalués à 10 300 € HT
- Lot 2 : Fourniture et pose de Totem évalués à 46 570 € HT
- Lot 3 : Aire de pique-nique évalués à 26 000 € HT
- Lot 4 : Vélo Rack alimentation évalués à 9 900 € HT
- Lot 5 : Eco-compteurs pour évaluer la fréquentation et mieux la canaliser évalués à 8 100 € HT.

Dépense en euros		Ressources en euros	
Investissement HT			
Travaux	43 030 €	LEADER	100 000 €
Équipement	100 870 €	Autofinancement	43 900 €
TOTAL	143 900 €	TOTAL	143 900 €

Soit un total de dépenses de 143 900 € HT pour lequel il est demandé de bénéficier de l'aide Européenne du Programme LEADER 2023-2027 de Dinan Agglomération à hauteur de 100 000,00 €.



Samedi 4 Octobre 2025

Un rendez-vous

Un beau succès grâce à vous

Le samedi 4 octobre 2025, la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor, l'Asso de la Forêt (Brigade verte), la municipalité (CCAS), la boulangerie « Le Fournil de Coëtquen » et le bar de « l'Aluette » se sont mobilisés sous la couleur « rose » dans le cadre d'« **Octobre Rose** ».

Cette manifestation avait pour objectif de sensibiliser et d'informer la population au dépistage du cancer du sein, ainsi que de récolter des fonds pour la recherche et pour l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

Le cancer du sein est le deuxième cancer le plus diagnostiqué.



Au total, **147 participants ont pris le départ samedi : une randonnée de 5 km ou une course de 11 km** sur les sentiers entretenus par la Brigade verte. L'événement s'est déroulé dans la bonne humeur. Le soleil était présent au départ, une courte averse est survenue juste avant l'arrivée, et un peu de vent a animé la toile du barnum installée pour accueillir petits et grands autour d'une collation offerte par les commerces de la commune. Des ventes de brioches, gâches et cakes roses ont également eu lieu.

Un grand merci à tous les bénévoles et à nos commerçants pour cette belle journée et à nos tricoteuses (de l'Amicale Laique et du café tricot de l'Aluette) **et aux enfants** de la garderie qui ont participé à la



fabrication des décorations, présentes tout le mois d'octobre également.

Il est toujours possible de soutenir l'initiative en déposant un don dans les boîtes disposées dans les commerces et à la mairie. Une partie des recettes tirées de certaines viennoiseries et pâtisseries sera reversée à la Ligue contre le cancer. Chaque geste est une façon d'envoyer de la force et du soutien aux malades et leurs aidants.

Merci pour votre solidarité !



PRENEZ SOIN DE CE QU'IL SOUTIENT

OCTOBRE ROSE 2025

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN SAUVE DES VIES !

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Bretagne

→ Vie communale

Deux départs en retraite à la mairie de Saint-Hélen

Mouvements

L'année 2025 marquera un tournant pour la mairie de Saint-Hélen avec deux départs en retraite au 1^{er} novembre : celui de **M. Yvonnick ROBIN**, secrétaire général, et celui de **Mme Soazic LEROUTIER**.

1989... 2025, une page se tourne, vive la retraite



ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous annonce mon départ à la retraite le 1^{er} Novembre.

Depuis 1989 je pense avoir exercé mes fonctions de secrétaire de mairie avec le plus de rigueur possible, sans opinion partisane, et en étant au service de tous.

Ce métier que j'ai choisi m'a pleinement comblé car tout au long de mon activité je n'ai cessé d'apprendre. C'est avant tout un métier d'échange et de partage avec le Maire auquel il est directement rattaché, puis les élus municipaux, le personnel communal, les écoles et les associations. Il suffit juste d'être bien entouré.

La profession de Secrétaire de Mairie est très méconnue par la population qui perçoit ce métier comme un guichetier toujours disponible qu'on peut questionner sur tous les sujets... eh oui il en faut des compétences pour mener à bien cette fonction !!! Comme j'aimais le dire « j'étais un généraliste pas un spécialiste ».

Aujourd'hui avant de refermer définitivement la porte de la Mairie je voudrais rendre hommage aux Maires qui ont traversé ma vie professionnelle sur Saint-Hélen. J'ai eu le plaisir d'accompagner M. Emile GRAVOT (qui m'a fait confiance en me recrutant auprès de M. Christian MASSART) puis M. Pierre ROGER, M. Gérard BOISON, M. Pascal PERRIN et Mme Marie-Christine PINARD. 6 mandats

pour moi !!!

Comme le métier de Secrétaire de Mairie, la fonction de Maire demande de l'investissement, des connaissances qui s'acquièrent au fil du mandat, beaucoup de disponibilité, une proximité avec les habitants et une droiture à toutes épreuves que tous ces Maires ont sû mettre en pratique tout au long de leur mandat.

Seul derrière son bureau le Secrétaire de Mairie ne peut pourvoir à toutes vos demandes. Aussi le personnel communal, chacun dans sa spécialité, œuvre à ses côtés chaque jour pour répondre à vos besoins. Là aussi j'ai vu passer de nombreux collègues. Certains n'ont fait que passer et sont partis vers d'autres horizons, d'autres ont fait valoir leur droit à la retraite, pendant que des nouveaux collègues arrivaient et qu'un noyau « mémoire de la vie communale à Saint-Hélen » continuait à collaborer avec sérieux et disponibilité. Merci à vous chers collègues.

Un clin d'œil à Catherine qui m'a « supporté » pendant 35 ans, un vrai bail à deux derrière l'accueil à la Mairie et tellement de bons moments qui seront engrangés dans mes souvenirs. Je lui souhaite une belle fin de parcours.

Enfin merci à vous hélénaises et hélénais de m'avoir accueilli puis adopté moi qui suis originaire du centre Bretagne.

Le 1^{er} novembre c'est la ligne d'arrivée de mon parcours professionnel et je vais désormais me consacrer à ma petite famille.

A bientôt sur les terres de Saint-Hélen.

Yvonnick ROBIN. ■

Un grand merci !



Soazic LEROUTIER a débuté sa carrière dans le secteur privé en 1980, avant de rejoindre la fonction publique territoriale en mars 2008. C'est à cette date qu'elle intègre l'équipe communale de Saint-Hélen, où elle exercera ses fonctions avec passion et dévouement.

Elle commence comme agent non titulaire, remplaçant M. Mikaël STARY, cuisinier en restauration scolaire. Son sérieux et son engagement lui valent une titularisation dès le 5 janvier 2010.

D'abord seule en cuisine, elle est rejointe en 2013 par Mme Marion GUILLEMER, pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants déjeunant à la cantine. Ensemble, elles ont formé une équipe soudée, au service des petits gourmands de l'école.

Très appréciée de ses collègues, Mme LEROUTIER l'était encore plus des enfants, qui adoraient ses plats simples et savoureux, préparés toujours avec le cœur.

En novembre 2020, des ennuis de santé l'ont contrainte à s'arrêter de travailler. Mais cela ne l'a pas empêchée de garder le contact avec « ses » enfants, prenant régulièrement de leurs nouvelles.

Après tant d'années de service, de sourires et de bons petits plats, il est temps pour elle de profiter d'une retraite bien méritée.

Comme on dit en breton : *Kenavo, Soazic !*

Marie-Christine PINARD. ■

État civil

Naissances*

- 30 mai
- 15 juillet

Jade ROBERTON LANFUMEY
Jules SERVIN

* Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin

Mariages

- 21 juin
- 12 juillet
- 13 septembre
- 13 septembre

Valentin QUIGNON et Anaïs SEROT
Romain LAURENT et Morgane MENTEC
Denis MARC et Soazic LEROUTIER
Thomas GUILLAUME et Adeline HOUSSIN

Décès

- 29 mai
- 14 juin
- 20 juin
- 25 juillet
- 6 septembre
- 30 septembre

Agathe ZANETTI *veuve* CHEVALIER
Françoise LEGER *veuve* BOURSICOT
Louis POTIN
Joseph HARNEC
Marie DUBOIS *veuve* BRASSET
Laurent HERVY

Urbanisme

(au 31 décembre 2024)

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans la liste des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées (au 10 octobre 2025)

23 Lotissement Les Vignes

Pergola

1 Impasse Gustave Flaubert

Pergola

11ter Hameau de La Ganterie

Pergola

49 Hameau de La Ganterie

Pergola

20 La Croix du Frêne

Réfection des toitures

1 La Ville es Boues

Piscine hors-sol

4 Impasse Gustave Flaubert

Panneaux Photovoltaïques

2 La Guinettrie

Modification ouvertures

2 La Coupaudais

Régularisation Carport

26 Hameau de La Ganterie

Clôture

Permis de construire accordés (au 10 octobre 2025)

La Ville es Boues

Hangar

21 Trévallon

Maison

Agenda formations :

Les mots numériques

Comprendre le jargon pour s'approprier le numérique en toute confiance

> 20 Novembre - 10h - Pleudihen sur Rance

Ateliers créatif et résilients

Fabriquez, réparez, inventez avec des matériaux de récupération

> 17 Décembre - 15h - La Vicomté sur Rance

Ateliers couture

Réparation, customisation, création... Redonnez une seconde vie à vos vêtements...

> 20 décembre - 10h à 12h - La Vicomté sur Rance

Inscrivez-vous en Mairie

Informations générales

Pour un vivre ensemble

Vitesse

De plus en plus d'hélenais se plaignent de la **vitesse excessive** rencontrée dans la commune de Saint Hélien.

Je vous rappelle qu'**en agglomération la vitesse est de 50km/heure**. Il en est de même au niveau de **la Ganterie** et au **centre bourg, rue du Chêne des Forts**, cette dernière est **limitée à 30 km/heure**.

Cette vitesse est surtout remarquée dans les différents villages où vivent notamment de nombreux enfants et des personnes âgées. Il en est de même dans les lotissements.

L'automobiliste ne se rend pas compte des risques qu'il fait courir non seulement à lui-même mais surtout aux autres.



Merci de bien vouloir contrôler votre vitesse lorsque vous traversez ces endroits et surtout **au centre bourg au niveau des écoles**. ■

Déchets

Depuis le 27 janvier 2025 une nouvelle organisation de collecte des déchets sur le territoire de Dinan Agglomération a été instaurée.

→ A Saint Hélien la collecte du **bac des ordures ménagères** se fait maintenant **tous les 15 jours le LUNDI en semaine impaire**.

→ Quant à la **collecte du tri sélectif** elle se fait également **tous les 15 jours le LUNDI en semaine paire**.



Si au départ vous avez rencontré quelques difficultés, aujourd'hui tout semble être rentré dans l'ordre. Toutefois en cas de problèmes voici deux numéros pour joindre Dinan Agglomération :

- **pour les particuliers :**
le service déchet de Dinan Agglomération : **Tél.: 02 96 87 72 72**
dechets@dinan-agglomeration.fr
- **pour les entreprises, les commerces et les agriculteurs :**
Mme Ingrid LEFORT
Tél.: 07 60 02 90 97
i.lefort@dinan-agglomeration.fr

Depuis, les foyers se retrouvent avec deux conteneurs à gérer et à stocker. Certains laissent ces derniers sur le trottoir, la voirie ou les espaces communaux ce qui est gênant. Les conteneurs collectifs ont été enlevés au niveau des services techniques par Dinan Agglomération. La réponse de ces derniers est que « la commune de Saint Hélien étant desservie en porte-à-porte pour les ordures ménagères ainsi que pour les bacs jaunes » il y a eu la suppression de tout ce qui est collectif et qu'aucun autre ne sera installé.

Le service déchet rappelle également que les bacs ne doivent pas rester sur le domaine public comme stipulé dans le règlement de collecte et sur leur site internet et rappelle :

- *je sors mon bac la veille au soir, couvercle fermée et poignée tournée vers la route*
- *je ne dépose rien au pied*
- *après la collecte, je rentre mon bac au plus tard à 20 heures*

Dans le cas contraire nous serons dans l'obligation de supprimer votre bac.

Je vous demanderai donc de bien vouloir respecter ces consignes. ■

DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE
POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72 / dechets@dinan-agglomeration.fr



→ Vie communale

Informations générales

Pour un vivre ensemble

Brûlage des déchets verts

Je vous rappelle qu'aucun brûlage, quel qu'il soit, n'est autorisé sur la commune et est réglementé par le Préfet du département en vertu du règlement sanitaire départemental. Ainsi dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules présenté le 28 juillet 2010 a prévu une communication sur



le sujet du brûlage à l'air libre et la circulaire du 18 novembre 2011 complète l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets.

Non seulement ce brûlage engendre des rejets toxiques dans l'atmosphère mais peut également par les composés toxiques émis, contaminer le sol et l'eau affectant ainsi les écosystèmes locaux. Enfin, je vous informe que **brûler ses déchets à l'air libre est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros d'amende et pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et 3 ans d'emprisonnement si le feu provoque des dégradations sur les biens d'autrui.**

Toutefois une demande de dérogation est possible dans certains cas. Vous devez alors vous adresser à la mairie

Hélenais je vous demande de respecter la réglementation en vigueur sur le brûlage des déchets à l'air libre. Dans le cas contraire, je me verrais contrainte de saisir le Procureur de la République. ■

Travaux agricoles

Nous sommes arrivés en automne et c'est le moment où les agriculteurs effectuent leur ensilage pour le maïs et autres travaux dans les champs.

Il arrive de trouver de la boue sur les routes. Automobilistes soyez prudents et adaptez votre vitesse car vous pourriez glisser sur cette boue.

Afin d'éviter les accidents lors des travaux agricoles d'automne, mesdames et messieurs les agriculteurs je vous rappelle que vous devez :

- **Éviter les dépôts de boue sur la route.**
- **Signaler la présence de la boue** en positionnant des panneaux triangulaires réglementaires 150 m avant le chantier, dans les deux sens de circulation. Ces panneaux doivent être réglementaires, rétroréfléchissants et signaler « chaussée glissante ».



- **Nettoyer la boue sur la route**, il en va de la sécurité des personnes.

Si la boue laissée sur la route en sortie de parcelles agricoles **est à l'origine d'un accident, la responsabilité de l'agriculteur peut être engagée, selon l'article 1240 du Code Civil.** « *Même si la faute n'est pas volontaire, ne pas avoir nettoyé la route à l'issue de votre chantier vous rend responsable de la glissade, à l'origine de l'accident.* » ■

Déjections canines

De nouveau des déjections canines fleurrissent nos trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les jeux réservés aux enfants. Par civisme, les déjections au sol rendent l'expérience urbaine désagréable : ça sent mauvais et c'est incommodant de marcher dedans. Pour des raisons sanitaires aussi. Les excréments contiennent de

nombreux parasites potentiellement nocifs pour les humains et autres animaux. Grossièrement c'est moche, c'est sale et ça sent mauvais. **Propriétaires de chien, ramassez ces excréments et notre commune sera beaucoup plus propre et beaucoup plus belle.** ■



Recensement

de la population à Saint-Hélen du 15 janvier au 14 février 2026



Le prochain recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Cette opération, essentielle pour la vie communale, permet de connaître le nombre d'habitants et d'ajuster les politiques publiques aux besoins réels de la population. Elle conditionne également le montant de la participation financière de l'État au budget communal.

La dernière enquête avait établi la population de Saint-Hélen à 1 579 habitants au 1^{er} janvier 2022.

Pour garantir le bon déroulement du recensement, trois agents recenseurs seront recrutés par la commune. Ils se présenteront à votre domicile, munis d'une carte officielle. Vous pourrez répondre en ligne, ou, si nécessaire, via un questionnaire papier.

Le recensement est strictement confidentiel et validé par la CNIL. Toutes les personnes ayant accès aux données sont tenues au secret professionnel.

À noter : Il ne faut pas confondre ce recensement avec le recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans, nécessaire pour les examens, concours publics et l'inscription sur les listes électorales.

Le recensement est entièrement gratuit. Méfiez-vous des sites frauduleux demandant un paiement.

Plus de 60 % des habitants ont déjà opté pour le recensement en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

ou contactez la mairie à partir du 5 janvier 2026 au :

02 96 83 21 55

Merci par avance pour votre accueil chaleureux envers les agents recenseurs.

Absence prolongée ? Prévenez la mairie dès le 5 janvier si vous deviez être absent(s) pendant toute la période du recensement au :

02 96 83 21 55

Ceux qui font Saint-Hélen

Nos Artisans

Un nouvel artisan, Van & Rance, aménage des vans à Saint-Hélen

Bastien ADDE, habitant de la commune, a créé son entreprise dédiée à l'aménagement de vans en début d'année.

Cet ancien ingénieur automobile passionné par le travail du bois, les voyages, la conception propose des aménagements optimisés et chaleureux pour des vacances confortables. Il nous en dit plus :

L'activité principale de Van & Rance est l'aménagement de vans sur mesure mais cela prend plusieurs formes :

- La vente de vans entièrement aménagés par mes soins, éventuellement personnalisés aux souhaits des clients.
- L'aménagement de véhicules apportés par des clients : cela peut être un aménagement complet ou partiel, sur plan "standard" Van & Rance ou sur mesure.
- Des prestations seules comme la pose de fenêtre, de panneau solaire, de chauffage homologué, de banquette, la création d'un meuble spécifique...
- L'aménagement pour des professionnels, généralement sur mesure.

Je propose également la location de mon van de démonstration (pour 2 ou 3 personnes) : un bon moyen de découvrir ce mode de voyage avant d'investir»

A quels véhicules est-ce destiné ?

« Je travaille principalement sur les véhicules



utilitaires de format van comme les Renault Trafic, Peugeot-Citroën Expert/Jumpy, VW Transporter. **J'ai conçu un plan d'aménagement vraiment pratique et plein d'astuces** pour ces vans qui ont la dimension idéale pour partir à deux ou trois confortablement mais sans être trop encombrant. Je travaille aussi sur des véhicules plus petits (monospaces, petits utilitaires) et les plus grands utilitaires. »

Plus d'informations : www.van-et-rance.fr ainsi que sur les réseaux sociaux.

Courriel : contact@van-et-rance.fr

Téléphone : 06 59 96 53 47



Tricoloco

Passionnée par le tricot, Pascale MOUSSET met son savoir-faire artisanal au service de ceux qui recherchent des pièces uniques, personnalisées et durables.

Elle propose :

- **Création originale** (pulls, écharpes, gants,...)
- **Tricot à façon ou sur mesure**, selon vos envies et vos modèles
- **Réparations et restauration de lainages**, pour redonner vie à vos vêtements préférés.

Mme MOUSSET sera présente au marché de Noël, ce sera l'occasion de découvrir ses créations.



Van & Rance est par ailleurs à la recherche d'un local plus grand pour son activité (hangar, atelier d'environ 150 m² sur dalle). N'hésitez pas à lui faire des propositions.

Deux nouveaux venus au marché le samedi matin

Friterie Ch'ti / Breton

Dans une vraie ambiance de friterie du Nord, Laurence et Yvonnick allient les produits, le savoir-être et le savoir-faire de leurs deux régions.

Deux personnalités « bien trempées » dont la satisfaction client est le maître mot.

Mange-debout, petites tables pour faire patienter et favoriser les échanges.

Présents tous les samedis.



N'hésitez pas à venir rencontrer nos nouveaux commerçants, ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leurs créations gourmandes !

Patrick Traiteur & Cake Designer

Patrick propose une belle sélection de produits faits maison qui mêlent authenticité et gourmandise.

Au menu, des spécialités fumées comme le saumon fumé ou le mignon de porc fumé au poivre, mais aussi de délicieuses préparations bretonnes :

cakes et muffins bretons, mini gâteaux à la farine bretonne, galettes bretonnes maison et sels aromatiques aux saveurs originales.

Également traiteur événementiel et gâteaux personnalisés.



Contact : 06 08 83 23 99 ou 02 99 88 78 71
et suive-moi sur Instagram @patricktraiteur

→ Vie communale

Saint-Hélen champion

des Joutes Nautiques de Dinan 2025

Saint-Hélen a remporté les Joutes Nautiques de Dinan 2025 après une victoire palpitante contre Pleudihen-sur-Rance. Malgré une météo mitigée, alternant soleil et pluie, l'équipe locale a su garder son calme et s'imposer grâce à une prestation impressionnante.



La foule, nombreuse et enthousiaste, a soutenu l'équipe tout au long de la compétition, créant une ambiance festive. Nous remercions chaleureusement les sponsors, la foule et bien sûr, l'équipe pour son engagement et son esprit d'équipe.

Bravo à tous nos champions et merci à ceux qui ont rendu cette victoire possible !

Tour de France

merci à tous pour cette journée inoubliable !

Le vendredi 11 juillet 2025 restera gravé dans les mémoires de notre commune. À l'occasion du passage du Tour de France, notre village a vibré au rythme des coureurs et de la fête populaire.

Nous tenons à adresser un immense merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés avec enthousiasme et générosité tout au long de la journée. Grâce à leur dévouement, leur énergie et leur bonne humeur, l'organisation a été une véritable réussite. Qu'il s'agisse de la sécurité, de la logistique, de l'accueil ou de l'animation, chacun a contribué à faire de cet événement un moment exceptionnel.

Nos remerciements vont également au service technique, qui a œuvré en amont et le



jour même pour que tout soit prêt dans les meilleures conditions. Leur efficacité et leur réactivité ont été précieuses pour assurer le bon déroulement de cette journée.



Un grand merci aussi aux animateurs de l'ALSH, qui ont permis aux enfants de vivre pleinement cette fête. Entre animations, ateliers, et activités en lien avec le Tour, ils ont su transmettre leur passion et leur créativité. Chaque enfant est reparti avec des étoiles plein les yeux, des souvenirs inoubliables... et quelques cadeaux en prime !

Encore bravo et merci à chacun d'entre vous !



Un défi sportif

La Race Across France : le défi de Hervé et Gilles

C'est avec passion, détermination et une amitié solide qu'Hervé et Gilles, tous deux habitants de Saint-Hélen et collègues de travail, ont relevé un défi d'envergure : la Race Across France.



Cette épreuve de cyclisme d'ultra-distance les a conduits à parcourir plus de 1 000 kilomètres entre Clermont-Ferrand et Mandelieu-La-Napoule avec 18 000 mètres de dénivelé positif et 20 cols franchis, parmi lesquels le col du Restefond et la Cime de la Bonette, perchée à 2 800 mètres d'altitude, la plus haute route d'Europe.

Avant même le départ, une préparation minutieuse a été nécessaire : il a fallu repérer chaque point de ravitaillement et de repos, car la course se déroule sans assistance. Les participants doivent être totalement autonomes, avec pour seule contrainte une pause obligatoire de 4 heures toutes les 36 heures. Une seule base de vie était proposée sur le parcours, à Digne-les-Bains, permettant aux coureurs de se restaurer, dormir et récupérer leurs affaires ou batteries de secours avant de reprendre la route.

Pour assurer leur sécurité, ils sont équipés de trackers, permettant de les localiser et de les contacter à tout moment. Le parcours est entièrement guidé par GPS, leur indiquant la route à suivre au fil des kilomètres.

Au terme de cet incroyable périple, Gilles a franchi la ligne d'arrivée après 92 heures d'effort, tandis que Hervé a bouclé la course en 83 heures.

L'entraînement a été tout aussi exigeant : de longues sorties à vélo ont permis de forger leur endurance, dont une en particulier – 180 km jusqu'en Normandie (chez les parents d'Hervé), suivie de 170 km le lendemain, puis 180 km pour le retour vers Saint-Hélen.

Hervé partage une petite anecdote de route : lors de sa première nuit, il a dormi sous les halles d'un petit village, tandis que d'autres concurrents avaient choisi le terrain de football voisin. Mauvais choix pour eux : ils ont été réveillés en pleine nuit par l'arrosage automatique ! Une belle illustration que dans ce genre d'épreuve, chaque décision compte.

Un véritable exploit sportif, où endurance, mental et esprit d'équipe ont été mis à l'épreuve.

Et l'aventure ne s'arrête pas là : Hervé s'est déjà fixé un nouvel objectif pour 2026 – participer à la Race Across France 2500 km, avec 28 000 mètres de dénivelé positif. Il ne lui reste plus qu'à convaincre Gilles maintenant...

Au-delà de la performance, Hervé et Gilles ont démontré que la persévérance et la passion du vélo permettent de repousser ses limites et d'aller toujours plus loin.

Leur aventure illustre à merveille les valeurs de courage, de solidarité et d'amitié qui les unissent.

Félicitations à eux pour ce magnifique défi accompli !

École Émilie et Germaine Tillion

Les activités de nos élèves

Goûter d'adieu aux élèves de CM2 le jeudi 19 juin

La mairie a gentiment organisé un goûter d'adieu pour les élèves de CM2. À cette occasion une clé USB leur a été offerte pour leurs débuts de collégiens. ■



Dimanche 22 juin 2025 : Fête de l'école !

Cette année les élèves ont produit un spectacle de chants à l'occasion de cet événement ! C'est Mme VANDERSCHER, dumiste du Kiosque, qui nous a accompagnés dans ce projet ! Résultat : des répétitions formidables et un spectacle réussi. Nos parents d'élèves ont organisé un très beau moment convivial dans le jardin derrière l'école : effet guinguette garanti ! Merci à l'APE et à tous les parents pour cette belle journée. Merci à la commune pour l'utilisation de ce jardin. Il a y eu beaucoup de temps forts : le karting, le château gonflable, le tournoi de tir au but, le t-shirt à boutons, la tombola, etc. On vous attend avec impatience en juin 2026 ! ■



Pour toute information :

N'hésitez pas à contacter
Elodie LEBARBIER, directrice de l'école
au : **02 96 83 26 78**
ou par mail à l'adresse :
ecole.0221114s@ac-rennes.fr

Vendredi 20 juin 2025 : direction Beaussais aventure pour les MS GS CP CE1 et direction Sainte-Mère-Eglise pour les CM1-CM2

Pour terminer l'année scolaire, les deux classes de MS/GS et CP/CE1 sont allées au parc de Beaussais Aventure.

Le matin, l'activité accrobranche a permis aux élèves de progresser sur les différents parcours adaptés tout en profitant d'un cadre nature très agréable. En plus de la motricité et la coordination, les enfants ont développé leur confiance en soi et l'entraide, chacun encourageant l'autre tout en s'amusant.

L'après-midi, les CP/CE1 ont participé à une course d'orientation connectée. Chercher les balises dans le parc, bipser les bracelets et c'était gagné.

Les élèves de maternelle ont joué par équipe à « Recherche et trouve » munis d'une carte et de magnets, ils ont cherché les animaux cachés derrière les devinettes.

Un merci chaleureux aux accompagnateurs bénévoles et professionnels qui ont participé à la réussite de cette très belle journée !



Les CM1-CM2 ont eu la chance de pouvoir participer le vendredi 20 juin, avec d'autres classes de CM1-CM2, à une sortie scolaire organisée à Sainte-Mère-Église. Ce fut, notamment, l'occasion de visiter le musée Airborne, d'échanger avec une dame, enfant à cette époque, et de voir une des plages du débarquement. Ce fut une journée riche en apprentissages et en émotions. ■



TPS et PS – Lundi 30 Juin 2025 : Sortie de fin d'année

Pour clôturer le projet classe dehors de l'année, nous avons fait une sortie randonnée avec les TPS et PS accompagnés de 6 parents ! Merci à eux pour ce moment. Nos jeunes élèves sont partis à la découverte d'un sentier de Saint-Hélen, proche de l'école. Ils ont pu observer les racines visibles des arbres, la végétation sur le chemin, jouer à recherche et trouve (une image en main, les élèves devaient retrouver dans la réalité où la photo a été prise), observation d'insectes séchés en boîtes assis au bord du bois. Ils ont également écouté une courte histoire sur leur village et ses alentours. ■



Rentrée septembre 2025 avec 100 élèves !

L'équipe est au complet pour un fonctionnement à 4 classes ! Un enseignant vient en soutien tous les matins pour décharger la classe des TPS-PS-MS à 31 élèves. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées et qui ont contribué à l'obtention de cette aide (Mairie, familles, syndicats).

Cette année nous avons plusieurs projets : danse, développement des compétences psychosociales de nos élèves, festivals 1^{er} émois et Jacobambins, participation de toute l'école au 37^{ème} prix des INCORRUPTIBLES, et bien d'autres encore à venir ! ■

→ Jeunesse

École Saint-Yves

Le plein de découvertes et de sorties

Fête du Blé

Cette année encore, l'école Saint-Yves de Saint-Hélen a répondu présente pour participer activement à la fête du blé de Pleudihen-sur-Rance les 9 et 10 août 2025, un événement incontournable de la région.

Parents, enfants et enseignants se sont mobilisés avec enthousiasme pour faire vivre cette grande fête des battages, célébrant les traditions agricoles dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. De la préparation des stands à la tenue des animations, chacun a mis la main à la pâte pour contribuer au bon déroulement de l'événement.



Moment fort du week-end : les élèves de CM1 et CM2 sont montés sur scène lors du concert de la «Nuit de la fête du blé». Devant plus de 11 000 spectateurs, les enfants ont partagé un moment inoubliable, mêlant trac, excitation et fierté. Une expérience unique qui restera longtemps gravée dans

leur mémoire – et dans celle des nombreux spectateurs venus assister au spectacle.

Une belle illustration de l'engagement de l'école dans la vie locale, et un beau témoignage de l'implication des familles qui répondent présentes pour continuer de tisser des liens et de vivre ensemble des moments de partage. ■

C'est la rentrée !

Les élèves de l'école Saint-Yves ont repris le chemin de l'école le lundi 1^{er} septembre.

Cette année, il y a eu du changement dans l'équipe. Gwenaëlle Léger est arrivée pour la classe des CM1/CM2, et Lucille Leroy pour celle des GS/CP. En CE1/CE2, Jeanne-Marie Verdure assure la classe le lundi pour compléter Valérie Wilain qui assure l'autre partie de la semaine. En TPS/PS/MS, Catherine Perrot assure la décharge de direction d'Hélène Gillet, le lundi. Stéphanie Boixière est toujours l'ASEM des TPS/PS/MS.



Potel, conseillère en pédagogie par la nature. Elle interviendra lors de certaines sorties et accompagnera l'équipe le reste du temps.

D'autres projets se profilent également pour cette année, notamment un projet « musique et école dehors » en lien avec le kiosque de Dinan, des interventions de la Maison de la Rance, un cycle piscine pour les élèves du CP au CM1, un cycle voile pour les élèves de CM1/CM2, etc. De belles sorties sont aussi en préparation, mais nous ne pouvons vous en dire plus pour le moment, car nous attendons encore quelques confirmations.

Nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin pour vous donner plus de nouvelles. D'ici là, n'hésitez pas à suivre les actualités de l'école sur son site internet et sur les réseaux sociaux. ■

Merci !

C'est avec des étoiles plein les yeux que nous avons découvert la fresque qui a été peinte sur le mur de la ruelle qui monte à l'école. Un très beau travail, qui se fond parfaitement dans le décor, et nous apporte un peu plus de nature. Un grand merci à la commune qui a réalisé ce projet ! ■



Pour toute information :
 contacter Hélène Gillet,
 la cheffe d'établissement, par mail : eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh
 ou par téléphone au **02 96 88 29 60**
 Site : www.ecolestyvessthelen.fr
 et nous retrouver sur les réseaux.

SOYONS VIGILANT POUR NOS ENFANTS !

Le numérique, pas de panique !
 Ton petit guide de sécurité sur internet.

LES BONNS RÉFLEXES

Pour profiter d'Internet sans se prendre la tête, voici quelques conseils à retenir !

- Choisis de bons mots de passe : Utilise un mot de passe différent pour chaque compte, impossible à deviner (le mot passe ta date de naissance ou d'autres informations personnelles...), Prends bien à le rendre complexe et long avec, par exemple, une phrase que toi seul peut connaître, ou un mélange de signes. Et ne le partage jamais !
- Protège tes données personnelles : Si on ne fait pas attention, nos données personnelles (numéro, mots de passe, etc.) peuvent être récupérées pour se faire passer pour nous, essayer de nous contacter ou d'attaquer nos contacts, ou encore pour nous imposer de la publicité. Ne dévoile pas ta vie sur internet et prends un nom inventé pour ton pseudo.
- Attention à l'humour ! Certains messages sont trop bêtes ou trop stressants pour être vrais ! On appelle ça « l'humour » : le but est que tu moques à l'humour. En se faisant plaisir pour quelqu'un de confiance, on essaie de le tromper pour que tu donnes les informations personnelles ou tes mots de passe... Vérifie toujours l'origine des messages !

Pense aux antivirus

Si on va sur certains sites ou si on télécharge des jeux gratuits, notre ordinateur peut être infecté par un virus, un petit programme qui l'attaque au vu de ses informations. Comme ça, il faut installer un antivirus, faire les « mises à jour » de tes appareils, et se méfier des fausses mises à jour qui peuvent être proposées !

Prudence sur les réseaux sociaux !

Tout ce qu'on y poste (messages, photos, vidéos) reste... longtemps. Et si la majorité des adultes sont benevoles, certains peuvent partager tes photos avec n'importe qui. Alors, quand tu seras en âge de t'inscrire sur les réseaux sociaux, il faudra mettre ton compte en « privé ». Et de façon générale, il faut toujours réfléchir avant de poster, et demander l'autorisation des personnes que ton photographie.

Lutte contre le cyberharcèlement

C'est le harcèlement sur internet (messages, insultes, rumeurs, de façon répétée). On a l'impression que ce n'est pas grave. Pourtant, ça fait beaucoup de mal à ceux qui sont harcelés, et c'est interdit par la loi ! Si tu es victime ou témoin, il faut tout de suite en parler à un adulte, ou appeler le numéro 1918.

Les Esclaffades 2025

Amicale Laïque

22^e édition des Esclaffades

Le festival existe et perdure grâce à l'énergie d'une magnifique équipe de bénévoles... et au soutien de celles et ceux qui croient que la culture doit rester vivante, libre et accessible au plus grand nombre.

Malgré les petits passages humides, les festivaliers ont encore été nombreux à converger vers Saint-Hélen pour vivre souvent en famille cette 22^e édition et découvrir les **28 spectacles** et propositions artistiques. Au total **88 artistes** venus de différentes régions françaises mais aussi de l'étranger.

L'équipe d'organisation et l'ensemble des bénévoles remercient ce merveilleux public, leurs sourires nous donnent l'énergie et la force de poursuivre l'aventure.



Chaleureux remerciements également à ceux et celles qui accompagnent le festival, les collectivités (Commune de Saint-Hélen, Dinan Agglomération, Département des Côtes d'Armor, Région Bretagne, Ministère de la Culture), les sponsors et mécènes pour leurs soutiens nécessaires à la construction et la réussite du festival.

Soirée remerciements

Le samedi 27 septembre, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes avec une grande partie des bénévoles pour partager une soirée joyeuse et festive.



Et pour refaire la fête, rendez-vous pour les **4 et 5 juillet 2026 pour une 23^{ème} édition** déjà en bonne préparation. ■

APE de l'école publique

Plusieurs rendez-vous

L'Association des Parents d'Élèves (APE) s'est retrouvée récemment pour établir le planning des opérations de l'année scolaire. Plusieurs rendez vous importants ont d'ores et déjà été arrêtés afin d'animer la vie de l'école et soutenir les projets pédagogiques.

Parmi les premières initiatives, une **vente de plats à emporter** est prévue le **17 octobre** en partenariat avec la Maison des Fées.

L'APE organise également une vente de chocolats pour **les fêtes de Noël** : une belle occasion de financer les activités de l'école tout en proposant des idées cadeaux aux familles.

La **fête de l'école** a été **programmée au dimanche 14 juin 2026**. L'APE lance d'ores et déjà un appel aux bénévoles et aux partenaires pour faire de cette journée un succès. ■



A vos agenda

Vendredi 30 janvier 2026

Assemblée Générale

Dimanche 1^{er} février 2026

Puces Couturières

Samedi 11 avril 2026

Esclaff' de Printemps

Dimanche 12 avril 2026

Concours des Peintres

Vendredi 5 juin 2026

Présentation Festival

Les Esclaffades

Week-end 4/5 juillet 2026

23^e édition du Festival

Les Esclaffades

Samedi 26 septembre

Remerciements bénévoles des Esclaffades

→ Associations

Être Vivre et Grandir

Atelier de motricité

Comme l'an dernier, Dinan Agglomération propose deux semaines d'animations, conférences et spectacles à destination des familles du territoire.

Du 15 au 29 novembre, sur les 60 communes de l'agglomération, des temps d'activités et de partages seront proposés aux enfants et à leurs parents.

En tant qu'association partenaire, « Être, Vivre et Grandir » propose un atelier de motricité pour les bébés de 4 mois à 2 ans accompagnés de leurs parents. Sur le principe de la motricité libre (concept développé par la pédiatre et pédagogue Emmi Pikler), les tout-petits explorent les objets et structures motrices mises à leur disposition sous le regard de leurs parents et de deux professionnelles de la petite enfance, bénévoles de l'association.



L'objectif ? Observer l'incroyable potentiel moteur des bébés laissés libres de leurs mouvements dans un environnement adapté, sous le regard d'adultes bienveillants.

2 ateliers le samedi 22 novembre à la salle des p'tits lutins (salle de la garderie).

- 1^{er} atelier : 6 places de 10h à 10h45
- 2^{ème} atelier : 6 places de 11h à 11h45

Sur inscription à l'adresse mail suivante : etre.vivre.grandir@gmail.com ■

Chasse : une nouvelle saison qui commence !

La Hélénaise

Septembre marque la reprise pour notre Association de Chasse La Hélénaise !

Avec **un nouveau bureau dynamique plein d'enthousiasme et d'idées**, nous repartons pour une saison riche en sorties, en rencontre et surtout en moments conviviaux.

Le nouveau bureau s'engage à renforcer la vie associative, à favoriser **l'échange entre chasseurs et habitants**, et à promouvoir un respect toujours plus fort de la nature et des règles de sécurité.

Plusieurs projets sont déjà à l'étude : des formations, des journées de nettoyage des espaces de chasse, ainsi que des événements conviviaux pour resserrer les liens



entre membres et avec la communauté locale.

Nous invitons chaleureusement tous ceux qui souhaitent découvrir notre passion ou rejoindre notre association à nous contacter ou à venir assister à notre prochaine réunion.

Ensemble, continuons à faire vivre La Hélénaise dans un esprit de partage et de respect.

Que cette nouvelle saison soit placée sous le signe de la convivialité, du respect de la nature... et de belles histoires à raconter !

Le Président Guillaume DUVAL ■

Pêcheurs des Quintaines

Une très bonne saison pour les pêcheurs.

Ils se sont retrouvés nombreux autour de l'étang que ce soit pour les lâchers et les 2 pêcheries qui ont été un véritable succès, ou pour la fête de la pêche où ils ont taquiné le poisson blanc le matin et profité d'une démonstration de mini bateaux l'après-midi. Le dernier lâcher de l'année prévu initialement le 11 octobre a dû être déplacé au samedi 25 octobre. **L'étang sera fermé à partir du 2 novembre 2025.** ■

Moto club Évasion Hélénaise.

En cette année 2025, comme précédemment annoncé dans le bulletin, notre balade sur la Côte Normande s'est déroulée entre averses et éclaircies mais avec grand plaisir.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre **repas bourguignon le 24 janvier 2026** où nous vous attendons nombreux.

Notre **assemblée générale** quant à elle se tiendra le **9 janvier 2026.** ■

NOUVEAU :

L'association RAM'EN RANCE

L'association RAM'EN RANCE créée en 2024 vise à promouvoir l'utilisation du Doris, bateau à fond plat, utilisé par les Terre Neuvas lors des campagnes de pêche à la morue. RAM'EN RANCE est majoritairement constituée de l'équipe qui représente Saint Hélien lors des joutes nautiques de Dinan et ses supporters. L'objectif de l'année est de restaurer un Doris et proposer une journée découverte mi-septembre 2026. ■



Cette rentrée est aussi un moment de recueillement

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre ami Alain GORON, ancien chasseur de longue date au sein de notre association et un des piliers.

Passionné généreux et toujours prêt à donner un coup de main, Alain a marqué de son empreinte la vie de La Hélénaise.

Ses récits, son humour et sa convivialité manqueront à tous ceux qui ont eu la chance de partager un bout de chemin à ses côtés.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances, et gardons de lui le souvenir d'un homme profondément attaché à son association et ses amis.



→ Associations

Les associations

Carnet de contact / Répertoire

Amicale Laïque

Mme Gwénaëlle MARTIN
Contact : 06 62 88 44 32

Club de l'Amitié

Mme Colette JUNGUENÉ
Contact : 06 07 81 82 87

Comité des Fêtes

Mme Solenn EGAULT
Contact : 06 01 45 84 38

Association APEL

Association des parents d'élèves
de l'enseignement libre

Mme Audrey ROGER
Contact : 06 59 98 55 13

OGEC

Organisme de Gestion de
l'Enseignement Catholique

Mme Audrey MENUET
Contact : 06 79 81 02 94

Les Coët'Lutins

Mme Lydia KIKANOI
Contact : 06 66 71 45 19

Ecole de Danse

"Studio Danse Emeraude"
studiodanseemeraude@gmail.com

l'Asso de la Forêt

Mme Corinne RABET
Contact : 02 96 39 36 20

Être, Vivre et Grandir

Mme Rose FINAS
Contact : 06 66 68 49 02

Ram'en Rance

Mr Julien AUBRE
Contact : 02 96 88 20 21

Les Pêcheurs des Quintaines

Mr Eric LEGOUT
Contact : 02 96 83 27 15

Évasion Hélenaise

Mr Michel MÉNAGE
Contact : 02 96 39 12 81

Rance Coëtquen Football

Mr Gildas JOUAN
Contact : 06 63 68 14 54

Société de Chasse "La Hélenaise"

Mr Guillaume DUVAL
Contact : 06 20 88 79 34

Amicale Motocycliste Familiale de la Côte d'Emeraude

Mr Erwan GUIO
Contact : 06 43 06 88 83

Festivités fin 2025 & 1^{er} trimestre 2026

A vos agendas

Dimanche 16 novembre 2025	Repas du CCAS	–
Samedi 13 - Dimanche 14 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes
Mercredi 17 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié
Mercredi 31 décembre	Réveillon	Comité des Fêtes
Mercredi 7 janvier 2026	Assemblée Générale + Galette des Rois	Club de l'Amitié
Vendredi 9 janvier	Assemblée Générale + Galette des Rois	Evasion Hélenaise
Dimanche 11 janvier	Vœux du Maire	
Dimanche 18 janvier	Après-midi jeux	APEL
Samedi 24 janvier	Repas	Evasion Hélenaise
Vendredi 30 janvier	Assemblée Générale	Amicale Laïque
Dimanche 1 ^{er} février	Puces Couturières	Amicale Laïque
Samedi 7 février	Jambon à l'Os	Club de l'Amitié
Samedi 7 mars	Tartiflette	OGEC
Dimanche 15 mars	1 ^{er} tour Elections Municipales	
Dimanche 22 mars	2 ^{ème} tour Elections Municipales	

→ Associations

Voyage au Pays Basque

Le club de l'amitié

Nous revenons d'un voyage au Pays Basque où nous avons passé une superbe semaine accompagnés de quelques Normands pour compléter le car. Nous étions dans un village vacances à Ascain où nous n'avons manqué de rien.

L'ambiance était au top et nous avons vu de jolis paysages tel que la Rhune et son train à crémaillère, Biarritz, Saint Jean de Luz, Saint Jean-Pied de port, Bayonne, Hendaye, San Sébastien et le col d'Ibardin en Espagne.

L'année prochaine notre voyage est déjà prévu, nous irons au Maroc 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de septembre, nous ferons un circuit des villes impériales.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à prendre contact auprès de **Mme Junguene Colette** au **06 07 81 82 87** car je dois terminer mes inscriptions pour le mois de novembre.



Ce voyage est au prix de 1.358 € en pension complète auquel il faut ajouter 42 € d'assurance annulation en cas de problèmes.

Ne tardez pas, les inscriptions avancent vite ! Je vous souhaite une belle fin d'année.

Mme Junguene Colette. ■

3^e édition de la course de caisses à savon

Comités des Fêtes

Le samedi 13 septembre, notre village a vibré au rythme de la 3^e édition de la course de caisses à savon. Pas moins de **19 équipages ont rivalisé d'ingéniosité et de bonne humeur** pour faire dévaler leurs bolides hauts en couleurs sous les encouragements du public. La journée s'est clôturée en musique grâce au groupe Melody's, qui a su mettre une ambiance festive et conviviale jusqu'au bout de la soirée. ■



Comités des Fêtes

L'aventure continue avec de beaux rendez-vous à ne pas manquer

Marché de Noël 13 et 14 décembre

Cette année, le marché s'installe pour la première fois sur deux jours ! Venez flâner parmi les nombreux exposants et profiter de l'ambiance chaleureuse des fêtes. Et si une petite faim se fait sentir, vous pourrez savourer une délicieuse tartiflette maison.



Repas de la Saint-Sylvestre 31 décembre

Comme chaque année, retrouvons-nous pour célébrer ensemble le passage à la nouvelle année autour d'un repas festif et dansant. Une belle occasion de débiter 2026 dans la convivialité et la joie.

Nous vous attendons nombreux à ces événements pour partager de beaux moments ensemble ! ■

Mes Rendez-Vous PaReNThèse

Bénévolat

Ce mardi 14 octobre 2025, à la salle des fêtes un après-midi jeux avec la collaboration du bois des ludes.

A l'attention des aidants et des personnes aidées, isolées ou porteuses de handicap, pour venir passer un moment convivial et



partager un goûter avec les bénévoles de l'association Soleil et Sourires et l'entente intercommunale des CCAS de Pleudihen, Lanvally, Evran, Saint Hélien, La Vicomté sur Rance et Les Champs Géraux.

Prochain Rendez-vous le 9 décembre 2025 à Lanvally. ■

REPAS DES SÉNIORS & DES AÎNÉS

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 à 12h30

SALLE DES FÊTES

Un moment de convivialité et de partage
Venez savourer un délicieux repas dans la bonne humeur et la musique !

TARIFS :
8,00 € → pour les + de 70 ans
30,00 € → pour les - de 70 ans

RÉSERVATION & RÈGLEMENT
Avant le 31 octobre 2025
À la Mairie

Renseignements :
02 96 83 21 55

L'ÉQUILIBRE EN ÉQUIPE

Ateliers de prévention des chutes

Les ateliers sont animés par une ergothérapeute

Pour toute personne de +65 ans

Salle des Fêtes - Rue des Écoliers
22100 Saint Hélien

Tous les mardis de 10h à 12h à partir du 28 Octobre

Inscription au 02.96.87.63.45
ou
m.costard@le-connetable.com

Engagement pour 8 séances, groupe de 10 personnes

Coconettable
Côtes d'Armor le Département
cnsa

→ Solidarité

Un temps d'échange, de soutien et d'écoute, ouvert à tous

Le P'tit Café des Aidants

Un rendez-vous chaleureux et bienveillant à destination de toutes les personnes qui accompagnent un proche au quotidien : le « **P'tit Café des Aidants** ».

Gratuit et ouvert à tous les aidants, ce temps d'échange est animé par Sylvie Pecqueur, psychologue, dans une ambiance conviviale autour d'un café.

« Être aidant, c'est souvent donner beaucoup, parfois jusqu'à l'épuisement. Ce café, c'est un espace pour se poser, se sentir



compris, poser ses questions, trouver du soutien. »

En complément des rencontres collectives, des rendez-vous individuels téléphoniques avec la psychologue peuvent être proposés à celles et ceux qui en ressentent le besoin.

Renseignements et inscriptions :

contactez le CCAS de Lanvallay au

02 96 39 15 06 ■

Article d'information sur les Aidants

7

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ENTRE AIDANTS ENTREPRENEURS

Il existe un réseau dédié aux aidants entrepreneurs (ou en devenir). Son nom : Prochaine Aire. Il a été lancé par Sandra Bouira, une maman aidante très active. En 2009, elle avait déjà créé l'association Kemil et ses amis pour partager son quotidien avec d'autres familles vivant la même expérience. L'ambition de Prochaine Aire : proposer du soutien, des échanges mais aussi aider à la prise de conscience qu'engagement familial et réalisation professionnelle sont compatibles. Sandra organise aussi des accompagnements individuels – mais payants, cette fois – pour celles et ceux qui décident de franchir le pas de l'entrepreneuriat.

Sandra Bouira
maman
d'un garçon
de 19 ans atteint
d'une maladie
rare, porteuse
de projets

« En tant qu'aidante, je n'ai pas eu d'autre choix que de quitter le salariat. J'ai pris conscience que l'entrepreneuriat pouvait être une solution adaptée : il offre de la flexibilité et permet de rester actif professionnellement. Mais le parcours n'est pas simple car l'information est souvent trop institutionnelle, alors qu'il faut une approche plus ancrée dans la réalité du terrain.

8

UN STATUT OFFICIEL EN ENTREPRISE, UNE IDÉE À RÉPLIQUER ?

Alors que la question d'un statut des aidants fait débat au sein des associations, le groupe La Poste a mis en place un certificat interne destiné à reconnaître cette situation. Ce document renouvelable tous les ans permet de bénéficier de mesures RH (ressources humaines) spécifiques telles que l'aménagement des horaires de travail, la possibilité de télétravail supplémentaire, le passage à temps partiel, la mobilité géographique pour se rapprocher de son aidé, trois jours de congés supplémentaires pour accompagner son aidé à des rendez-vous... En 2025, plus de 5 000 postiers en ont bénéficié. ■

* « Salarisés aidants : quelles réponses? », baromètre Océris / Viavoice, 2024.

C'est mon droit

De quels dispositifs officiels bénéficient les aidants ?

🕒 Le congé de proche aidant

Pour qui ? Les aidants d'une personne handicapée, âgée ou en perte d'autonomie avec laquelle ils résident ou entretiennent des liens étroits et stables.

Ça consiste en quoi ? Trois mois maximum (renouvelable dans la limite d'un an sur l'ensemble de la carrière), fractionnable en demi-journées ou transformable en temps partiel. L'aidant peut recevoir une allocation journalière du proche aidant (AJPA) de 65,80 € depuis le 1^{er} janvier 2025, jusqu'à 66 jours, renouvelable quatre fois sur la carrière professionnelle.

🕒 Le congé de présence parentale

Pour qui ? Les parents d'un enfant à charge de moins de 20 ans dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants. Seules conditions : l'enfant ne peut pas percevoir un salaire mensuel brut supérieur à 1 104,25 € et ne peut pas bénéficier, à titre personnel, d'une allocation logement ou d'une prestation familiale.

Ça consiste en quoi ? 310 jours ouvrés à utiliser dans les trois ans avec possibilité de renouvellement sous conditions. Ce congé peut être fractionné en demi-journées ou transformé en temps partiel. Durant ce congé, le contrat de travail est suspendu mais il est possible de percevoir une allocation journalière de présence parentale (AJPP) de 65,80 € depuis le 1^{er} janvier, sous conditions.

🕒 Le congé de solidarité familiale

Pour qui ? Pour les personnes souhaitant assister et accompagner un proche en fin de vie, souffrant d'une pathologie mettant en jeu son pronostic vital ou en phase avancée ou terminale d'une affection grave ou incurable.

Ça consiste en quoi ? Trois mois, renouvelable une fois, avec possibilité de fractionner par journée ou de le transformer en temps partiel. L'aidant peut recevoir une allocation journalière d'accompagnement d'un proche en fin de vie (AJAP) de 64,41 € depuis le 1^{er} avril, sous conditions.



Moments de répit pour les aidants

Des rencontres privilégiées animées par Sylvie Pecqueur, psychologue

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.

Les lundis

17 novembre
15 décembre

De 14h30 à 16h30

Salle du Verger
1 rue du Verger Saint-Solen,
Lanvallay

Ouvert à toute personne qui s'occupe d'un proche en situation de dépendance ou de handicap, habitant dans le pays de Dinan.

Pour tout renseignement, contacter l'un des CCAS des communes organisatrices :



Atlas de la biodiversité intercommunale

De DINAN Agglomération

Mise en place des actions

Dans ce bulletin vous retrouverez de nouveau deux nouvelles actions à mener autour des lagunes (anciennes et nouvelles) afin de favoriser l'accueil de la biodiversité et conserver la végétation aux abords.



Action 1. Poursuivre le retrait de bâches sous les plantations horticoles

Contexte :

Longtemps et encore utilisées pour limiter le désherbage, les bâches ont recouvert de



nombreux espaces verts. Ces dernières ont cependant de nombreux effets négatifs. Elles conduisent à une augmentation de la température du sol et une compaction du sol, appauvrissant considérablement l'accueil de la biodiversité. De plus, elles se délitent, disséminant des fragments de plastique qui se retrouvent dans les eaux pluviales – rivière et in fine dans la mer.

Le retrait des bâches au profit de végétalisation couvrante et de paillage est donc fortement bénéfique à la biodiversité.

Objectif :

- Retirer les bâches dans les espaces verts.
- Rendre à la biodiversité les espaces impactés par les bâches.

Actions :

Retirer les bâches couvre sol (hors saison pluvieuse) et revitaliser le sol :

- Décompactage
- Apport de matière organique
- Végétalisation herbacée et/ou plantation arbustive
- Utilisation de paillage pour limiter le désherbage

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Court terme

Indicateurs :

> Nombre de bâches retirées

Partenaire :

> Le Parc naturel régional

Action 2. Maintenir et poursuivre la végétalisation du cimetière par des espèces indigènes

Contexte :

Les cimetières, souvent gravillonnés, sont des espaces dont la gestion est parfois compliquée et chronophage. Ce qui a par-



fois conduit à la bitumisation des allées, empêchant l'infiltration de l'eau dans le sol et le développement de plantes.

Les cimetières peuvent également être pensés pour l'accueil de la biodiversité, en veillant à ne pas alourdir le temps dévolu à leur gestion. La végétation inter-tombes, l'enherbement des allées et le fleurissement des pieds de murs sont alors pensés, en veillant à assurer la bonne accessibilité.

Objectif :

Poursuivre l'accueil de la biodiversité dans le cimetière, tout en assurant sa bonne accessibilité

Actions :

- Poursuivre la végétalisation du cimetière tout en étant vigilant à maintenir une ac-

cessibilité permettant la circulation des personnes à mobilité réduite et des entreprises funéraires (les allées peuvent être partiellement pavées pour permettre le passage des PMR et des entreprises, tout en permettant l'infiltration de l'eau).

- Assurer une veille contre le développement d'espèces exotiques envahissantes

PRIORITÉ 1 2 3

Calendrier de mise en oeuvre :

> Court terme

Indicateurs :

> Pourcentage du cimetière végétalisé

Partenaire :

> Dinan Agglomération

> Le Parc naturel régional

Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de publication : Mme la Maire - Marie-Christine PINARD

Rédaction de la publication : Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication

Conception et réalisation graphique : www.vincentgregoire.fr

Impression : Impri'Média Bretagne - 02 96 39 23 50 - Quantité : 750 exemplaires